Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212202139-20251126-01_25_11_2025-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025

---

*L'an **deux mille vingt-cinq**, le **25 novembre** à **vingt heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 19 novembre 2025, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents** : M. GODET, Mme DIUZET, M. ADAM, M. BERTAZZO, Mme GUGUEN, M. CIBERT, Mme MESLAY, M. CORMIER, Mme BORDEREAU, M. FLAUX, Mme SCHNEIDER, Mme BOVE, M. LECHIEN, Mme LEMOINE, M. MARQUOIS, M. GUICHARD, Mme VILBOU et M. de BODMAN*

***Absents** : Mme CHEVAILLIER, M. STAERCK, M. LETISSIER, M. POSNIC et Mme LE PIVER*

***Excusés** : Mme BAUER, M. ESTIENNE, Mme LIGUET et M. DEL REAL CORRAL*

***Pouvoirs** : Mme BAUER donne pouvoir à M. ADAM*
M. ESTIENNE donne pouvoir à M. CIBERT
Mme LIGUET donne pouvoir à Mme MESLAY
M. DEL REAL CORRAL donne pouvoir à M. FLAUX

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés** : 22 sur 27*
Le quorum étant atteint – 18 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DIUZET est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal en date du 14 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer un point à l'ordre du jour :
- Participation de la commune au fonctionnement de l'école Saint Joseph : vers un renouvellement triennal
Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le retrait de ce point.

1. Budget principal de la commune : mouvements de crédits en section d'investissement

Vu le budget principal de la Commune voté le 25 février 2025,

En cette fin d'année 2025, il convient d'opérer quelques mouvements de crédits en section d'investissement du budget principal de la Commune.

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212202139-20251126-01_25_11_2025-DE

Il a été proposé de procéder aux virements de crédits suivants :

Section d'investissement :

- diminuer les crédits de dépenses d'investissement au chapitre 23 c/2312 de l'opération 111 «sentier du littoral» pour la somme de 5 545 €
- diminuer les crédits de dépenses d'investissement au chapitre 20 c/2031 de l'opération 183 «aménagement tiers –lieu» pour la somme de 1 515 €
- d'augmenter les crédits de dépenses d'investissement de 7 060 € inscrits sur le c/2315 de l'opération 230 «Rouxelais, Primeterre, aménagement de sécurisation et chaussée»

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ÉMET un avis favorable sur les écritures budgétaires suivantes :**

- **diminuer les crédits de dépenses d'investissement au chapitre 23 c/2312 de l'opération 111 «sentier du littoral» pour la somme de 5 545 €**
- **diminuer les crédits de dépenses d'investissement au chapitre 20 c/2031 de l'opération 183 «aménagement tiers –lieu» pour la somme de 1 515 €**
- **d'augmenter les crédits de dépenses d'investissement de 7 060 € inscrits sur le c/2315 de l'opération 230 « Rouxelais, Primeterre, aménagement de sécurisation et chaussée »**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ces écritures budgétaires.**

Pour extrait conforme, le 26 novembre 2025

Le Maire,
Yann GODET

La secrétaire de séance,
Emmanuelle DIUZET